110è ANNEE
MARS 2016
N°3

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

PUBLICATION MENSUELLE DU CERCLE PEGASE a.s.b.l.

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35,
1170 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N° d'agrément P008179

EDITEUR RESPONSABLE : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN
Place Terdelt 2, Bte 8,
1030 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : http:// www.cerclepegase.be

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570
Courriel : michele.maquet [AT] cerclepegase.be

Mise en page bulletin : marion.schuberth [AT] cerclepegase.be

COTISATIONS 2016 !!!

Membre adhérent : **14€ ***
Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale. ***Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement pour ne pas compliquer la trésorerie !***

La cotisation donne le droit de participer gratuitement à toutes les balades !

(!) Assurance facultative : **2,00€** - pédestre
2,50€ - pédestre/cycliste
(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués ***par virement*** au compte IBAN
BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Vandermeiren**, Place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. Afin de lui faciliter la tâche, **joignez une enveloppe timbrée** avec votre adresse ou celle de la mutuelle.

AGENDA DES REUNIONS

Le **Comité** se réunira le jeudi 3 mars à 17h30 au Purple Rose, Rue Marché-aux-Herbes 97 (tél. 0492 97 49 90)
ATTENTION / : Dimanche 27 mars 2016 : changement d'heure : à 2h du matin il sera … 3h

Renouvellement du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif sont, comme chaque année, sortants et rééligibles. Les candidatures éventuelles doivent être adressées par écrit à la Présidente, Mme VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 Bte 8 à 1030 Bruxelles avant le 1er mars.
L'élection dudit Comité aura lieu le **lundi 7 mars** à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30 (place des Barricades) à Bruxelles **à partir de 19h30** et est ouverte à tous.
En effet, elle suivra la réunion des membres de l'ASBL prévue à **18h30**, réunion à laquelle les membres adhérents peuvent assister à titre d'information sans voix délibérative.
Votre présence marquera l'intérêt que vous portez à la gestion de notre Cercle et encouragera les bénévoles qui se dévouent sans compter pour, nous l'espérons, votre plus grand plaisir.
Cette élection sera suivie, à l'occasion du 110e anniversaire de Pégase, d'une projection d'anciennes diapositives évoquant quelques-unes de nos principales activités.
Vous êtes tous les bienvenus.

SOMMAIRE **pages**

A vos agendas ! 3
Sous la loupe 4
Promenades cyclistes 4
Sorties pédestres du mercredi 4
Sorties pédestres du samedi 6
Sorties pédestres du dimanche 7
Echos 8
Articles rédactionnels 9

A VOS AGENDAS !

Vendredi 18 au Dimanche 20 **mars** 2016: **Abbayes et bières d'Abbayes (28/28) – Abbaye de Chimay** - COMPLET.

Vendredi 13 au lundi 16 **mai** 2016 **:** séjour à **Compiègne** – COMPLET (voir p.8)

Samedi 4 au dimanche 5 **juin** 2016 : **Libin : séjour doublement gustatif.** Rens. Patrick BAIRIN – tél. 0476 66 85 74.

Samedi 20 au Samedi 27 **août** 2016 : **Parc Naturel de la Vanoise** – COMPLET

Tous les détails et derniers développements sur le site : www.cerclepegase.be

SOUS LA LOUPE

En alternative à la marche du samedi 12 mars, au départ de la place Peter Benoît, à Neder-Over-Heembeek, **Marion SCHUBERTH** vous propose une balade plus courte avec des commentaires naturalistes (voir les samedis).

Le dimanche 13 mars **Luc VANDERMEIREN** vous convie à un **PN convivial à Gaasbeek** au café De Pajot, Donkerstraat, 26 (bus De Lijn 142 à Bruxelles Midi à 12h17, Bizet 12h28, Gaasbeek Dorp à 12h44). L'après-midi retour en bus ou promenade circulaire dans les environs.
En alternative, Edouard propose une marche en boucle de **20 km.** Départ à 10h précises du Chalet de la Pède, rue de Neerpede 575 à **Anderlecht** (terminus Marius Renard du tram 81, puis 5 minutes à pied le long des étangs) avec même PN que ci-avant (voir les dimanches).

Le lundi 28 mars **Edouard** propose une promenade en boucle de **22 km.** Départ à 10h précises de la gare de **Lot** ((terminus du bus 50 de la STIB) – **PN à Beersel** au Centrum Hôtel (Steenweg op Ukkel, 11) (voir les dimanches).

PROMENADES CYCLISTES DES DIMANCHES DE MARS

Renaat JESPERS (0484 11 53 93) propose les promenades suivantes:

Le **dimanche 13 mars** : 46 km au départ de la gare de **Heist op den Berg**. RV à 10h. **PN** après 22 km. Le parcours passe entre autre par l'abbaye de Tongerlo.

Le **dimanche 20 mars** : 42 km au départ de la gare d'**Aarschot**. RV à 10h. **PN** après 23 km. Le parcours passe entre autre par le pèlerinage de Scherpenheuvel et l'abbaye d'Averbode.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE MARS

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.
Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h.
N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.

!!! En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone **!!!**

!!! Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif **!!!**

2 **12 km - L - Maria HUMMEL** (02 411 56 74) – Départ à 10h35 de l'arrêt « Stationstraat » des bus De Lijn à **Vossem** au coin de la chaussée de Louvain (bus 316 au métro Kraainem à 10h10, arrivée à Stationstraat à 10h32). **PN à Vossem** au café «In den Congo» Dorpplein 11 (02 767 66 86).

18 km - M - Eddy BLOCKMANS (02 380 03 79 ou, le jour de la marche uniquement, 0473 65 13 07) – Départ à 10h15 de **L'Espinette Centrale à Rhode-Saint-Genèse** (bus De Lijn 136 à 9h29 gare du Midi, Espinette Centrale à 10h08 ou bien bus TEC W gare du Midi à 9h35, Espinette Centrale à 10h06). **PN à Linkebeek** au café Le Bistrot av. des Hospices 286 (à côté de la gare de Linkebeek) 02 375 71 74 – PRP.

25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34) - Réunion gare Centrale à 7h50. Départ en train à 8h06 pour Charleroi-Sud où bus TEC 138b pour **MORIALME.** Arrivée à 10h28. **PN à Hanzinne**, Acoz. Retour en bus TEC 138b à 16h52 vers Charleroi-Sud où train à 17h39. Arrivée Bruxelles Central à 18h23.

9 **12 km - L - Michèle AERTSENS** (02 424 33 24) – Départ à 10h30 de **Fort Jaco** au terminus du tram 92 Vieille rue du Moulin (Tram 92, bus STIB 43, De Lijn 136, 137). **PN à Groenendaal** à « l'Ariosa Horse's Club », Groenendaalsteenweg 141, (02 657 33 05).

18 km - M - André JONAS (02 425 43 39 ou 0494 76 69 18 le jour de la marche uniquement) - Départ à 10h10 du parking de la gare de **Groenendaal** 141 Groenendaalsesteenweg CP 1560 (train à 9h16 gare Centrale, 9h27 Schuman SNCB, Groenendaal à 10h02 ou bien bus TEC à Flagey-étangs à 9h29, Boitsfort-étangs à 9h42, arrivée à Hoeilaart Melkereij à 9h48 puis 10 minutes à pied vers la gare). **PN à Gaillemarde Manège,** rue du Warché, 35 à La Hulpe (02 652 00 23).

25 km - S - Gino SANTI (02 345 05 10) - Réunion gare Centrale à 7h45. Départ en train à 8h00 pour **EUPEN**. Arrivée à 9h44. Vallée du Stadtgarten, Membach, Overoth, Hepgen, **PN à Dolhain**, Bilstain, Bois Saint-Jacques, Andrimont, Verviers. Retour en train à 17h39 - Arrivée Bruxelles Central à 18h58.

16 **12 km - L - Bernard van der LINDEN** (02 376 69 59) – Départ à 10h45 du parc de **Tervuren** (terminus du tram 44 à prendre minimum 30 minutes avant à Montgomery). **PN à Leefdael** au café Pallekeshof, Dorpstraat 526, (0493 19 21 60).

18 km - M - Philippe VANQUAILLIE (02 735 22 61) Départ à 10h de **Sint-Agatha-Rode (arrêt Dorp)** (grand parking) - (bus De Lijn 349 à 9h10 à Herrmann Debroux - arrivée à 9h45). **PN à Ottenbourg** au Sportcafé (à l'église), 016 73 59 39.

25 km - S - André THIRY (0474 33 49 18) - Réunion gare Bruxelles-Luxembourg à 8h40. Départ en train à 8h55 (Bruxelles Central 8h37) pour Ottignies où bus TEC 19 à 9h26 pour **VIEUX-GENAPPE**. Arrivée à 9h53. Promelles, **PN à Nivelles**, Arquennes, Château de Seneffe. Retour en bus TEC 72 à 16h56 vers Nivelles où train vers Bruxelles (Arrivée à Bruxelles Central à17h53).
NB : le pilote rejoint le groupe à Ottignies.

23 **12 km - L - Arlette TRIEST** (02 476 22 52) – Départ à 10h20 de l'église Onze Lieve Vrouw, Donkerstraat 26 à **Gaasbeek** (bus De Lijn 142 – Bruxelles / Leerbeek à 9h46 gare du Midi, 9h57 à Veeweyde, 9h58 à Bizet, 10h07 à Erasme, Gaasbeek Dorp à 10h18). **PN à Ellingen** au café Meyts-Pollé, Zwarte Molenstraat 2 (02 532 41 99).

18 km - M – Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 17 h ou 0475 75 88 65 le jour de la marche) - Départ à 10h15 de la gare de **1982 Weerde** (train direction Anvers à 9h39 gare du Midi, 9h43 gare Centrale, 9h50 gare du Nord. Arrivée à Weerde à 10h06). **PN à 1982 Elewijt** au café Belvédère, Tervurensesteenweg 535 (0470 30 36 77).

25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34) - Réunion gare Centrale à 7h50. Départ en train à 8h06 pour **MARIEMBOURG** (via Charleroi-Sud D. 9h14) - Arrivée à 9h59. Dourbes, **PN à Vierves**, Vallée du Viroin, Mariembourg. Retour en train à 16h39 (via Charleroi-Sud) - Arrivée Bruxelles Central 18h53.

30 **12 km – L – Danielle DE REDE** (02 672 10 00) - Départ à 10h30 **d'Auderghem** station de métro Herrmann Debroux (métro 5, tram 94, bus 41, 72). **PN à Jesus Eik – Notre-Dame-au-Bois,** au café The Garden Pub, Brusselsesteenweg 629 (0496 23 76 83 – M. Joeri Wei).

18 km – M – Patrick MAERTEN (0477 94 94 43 le jour de la marche uniquement) – Départ à 10h10 de Tervuursesteenweg 175 à **3060 Bertem** (parking face au terrain de football) (bus De Lijn 317 au Métro Crainhem à 9h30. arrivée à Bertem arrêt Oud Station à 10h06). **PN à 3020 Herent** au café Den Travoo, O.L.Vrouwstraat 2 face à la gare (016 29 45 35).

25 km - S - André THIRY (0474 33 49 18) - Réunion gare Bruxelles-Luxembourg à 8h40. Départ en train à 8h55 (Bruxelles Central 8h37) pour **FLAWINNE** (via Namur D. 9h51) Arrivée à 9h59. Ferme de la Vallée, **PN à Bois-de-Villers**, Burnot, Rivière, Rouillon/Rivière.
Retour en bus TEC 34 à 16h42 vers Yvoir où train pour Bruxelles. Arrivée à Bruxelles-Luxembourg à 18h21 (Bruxelles Central à 18h52).

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE MARS

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.
Tél. 02 425 43 39. E-mail: robertine.clark [AT] cerclepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Soutenue : de 4 à 4,5 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.
En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone.

5 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) Réunion à la **gare de Boitsfort** (tram 94 arrêt Boitsfort-Gare) Parking aisé.

12 **Nadine DUQUENNOIS** (02 673 41 65) Réunion devant l'église **place Peter Benoit** à Neder-Over-Hembeek (bus 47 et 53).
En alternative, au même lieu de rendez-vous, **Marion SCHUBERTH** vous propose une balade plus courte avec des commentaires naturalistes.

19 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion aux **Quatre-Bras de Tervuren** drève Ravenstein. Le pilote vous attendra à l'arrêt du tram 44 (arrêt Quatre-Bras) et vous conduira au lieu de RV.

26 **Serge HEMSTEDT** (0486 75 13 36) Réunion à **Auderghem-Trois Couleurs**, angle avenue de Tervuren/avenue I. Gérard (tram 44, arrêt Trois Couleurs) Parking aisé

NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES DE MARS

Responsable : Chantal TELLIER (02 384 75 69 ou 0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - chantal.tellier [AT] cerclepegase.be) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h
N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

6 **22 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h). Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h04 pour **Kortenberg.** Arrivée à 9h33. Plantsoenbos, Meerbeek, Vijfwegen, **PN à Leefdaal**, Sint-Verone, Zavelberg, Neerijse, Dode Beemden, Sint-Joris-Weert. Retour en train à l'h09 via Ottignies ou l'h 51 via Louvain.

13 **8 à 10 km - M - Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) – Promenade circulaire - Départ à 14h de Tervuren-Parc (terminus tram 44). Parking aisé.

Luc VANDERMEIREN vous convie à un **PN convivial à Gaasbeek** au café De Pajot, Donkerstraat, 26 (bus De Lijn 142 à Bruxelles Midi à 12h17, Bizet 12h28, Gaasbeek Dorp à 12h44). L'après-midi retour en bus ou promenade circulaire dans les environs.
En alternative, Edouard propose une marche en boucle de **20 km.** Départ à 10h précises du Chalet de la Pède, rue de Neerpede 575 à **Anderlecht** (terminus Marius Renard du tram 81, puis 5 minutes à pied le long des étangs) avec même PN que ci-avant.

22 km - S – Chantal TELLIER – **Court-Saint-Etienne en boucle**. RV à 8h20 à Bruxelles Central. Départ à 8h37 pour Ottignies et changement pour Court-St-Etienne, arr. à 9h29. Billet WE pour Court-St-Etienne. Retour de Court-St-Etienne à 16h29, arr. à Bruxelles Central à 17h22. Court-St-Etienne, Noirhat, **Bousval (PN)**, Faux, Sart Messire Guillaume, Beaurieu, Court-St-Etienne.

20 **22 km - M - Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 22, jours et heures scolaires uniquement) – Réunion gare Centrale à 8h25. Départ en train à 8h47 pour **Boussu** via Mons. Arrivée à 10h13. Par des sections du GR Sentiers des terrils et du Ravel (voir rubrique Echos) nous irons vers Dour, ensuite Colfontaine, Pâturages, Frameries, Cuesmes, Mons (si le temps le permet) ou bien Jemappes. Retour en train Mons à l'h 20 ou bien Jemappes à l'h07. Prévoir **PNI.**

27 **17 km – M - André JONAS** (0494 76 69 18) – Promenade circulaire – Départ à 10h30 devant le Chalet de la Pède, rue de Neerpede 575 à **Anderlecht** (parking aisé) A 10h15 le pilote vous attendra à l'arrivée du tram 81 à son terminus Marius Renard pour vous conduire au lieu de rendez-vous. **PN à Schepdaal** au Horse's Farm Hunsveld 4 (02 582 14 62).

25 km - S – Chantal TELLIER – Sart-Bernard à Andenne sur les GR575/576. Rendez-vous à 8h20 à Bruxelles Central. Départ à 8h37 pour Namur, arr. 9h46 et départ à 10h07 pour Sart-Bernard, arr. 10h22. Billet WE pour Sart-Bernard, retour d'Andenne. Retour d'Andenne à 18h16, arr. Namur à 18h31 et départ à 18h45, arr. Bxl à 19h52. Sart-Bernard, Mozet, **Goyet (PN)**, Strud, Groynne, Andenne.

L28 **22 km – M – Edouard** – Promenade en boucle – Départ à 10h précises de la gare de **Lot** (terminus du bus STIB 50) – **PN à Beersel** au Centrum Hôtel (Steenweg op Ukkel, 11).

ECHOS

Bottillons et bottes

Jacqueline DE MOOR met à votre disposition une paire de bottillons Timberland et une paire de bottes Aigle, pointure 42, pieds étroits, en bon état. Si intéressé lui téléphoner au 02 478 18 51.

Voyage à Compiègne du 13 au 16 mai 2016

Le solde à payer pour le 15 mars au plus tard par les inscrits au voyage est de :

170,00 € par personne en chambre single

107,00 € par personne en chambre Twin

À verser au compte BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase en mentionnant «Solde séjour Oise»

Dour et son Ravel

Une gare et son chemin de fer sont inaugurés en 1872 à Dour permettant le transport notamment de la houille et de produits agricoles de la région mais en 1961 la ligne et sa gare sont fermés. Longtemps abandonnés ce n'est qu'entre 1980 et 1984 qu'il est décidé d'en faire un chemin de rail qui permet de mettre en valeur le patrimoine ferroviaire de l'époque tout en sauvegardant un agréable paysage bucolique. En 1987, la route ferroviaire fut complètement oubliée pour laisser place à la construction d'un RAVEL qui suivra le tracé du trajet des trains d'autrefois. Aujourd'hui, il se prolonge d'un côté jusque Mons et de l'autre jusque Quiévrain pour le bonheur des marcheurs, des cyclistes et des cavaliers.

PEGASE 1906 – 2016 (3)

Dans les années 30, la crise économique sévit mais Pégase tient bon. En 1931, le Cercle reçoit le titre de Société Royale. Entre-temps, la cotisation est passée à 12 F. La semaine anglaise gagne du terrain et des sorties cyclistes ont lieu le samedi après-midi. En 1933, le secrétaire de l'époque, Charles 't Seyen, organise un premier congrès national du Cyclotourisme et en 1935, la **F**édération **B**elge de **C**yclotourisme est créée grâce notamment à l'apport des 350 membres de Pégase. Le Cercle fera partie de la FBC durant de longues années.
Les sorties pédestres s'installent durant l'hiver doublant des sorties cyclistes. Beaucoup de jeunes étant recrutés celles-ci comportent désormais des sorties « standard » et d'autres de type « randonnée » pour les plus forts.
On ne s'ennuie pas à Pégase, on se retrouve pour jouer au ping-pong ou au billard et une section basket-ball, une autre natation voient le jour.
En 1937 première sortie officielle en Fagnes organisée par Richard De Bock. Pas facile de rejoindre les Fagnes tôt le matin aussi certains décident de loger à Verviers dans un petit hôtel (pas toujours recommandable parait-il). Au PN, pour se confectionner une boisson chaude, on allume un petit feu. Un des participants, les pieds trempés, en profite pour faire sécher ses chaussettes installées sur un bâtonnet dont l'une immanquablement tomba dans le brasier. Eclat de rire général avant de fouiller dans les sacs afin de découvrir une chaussette de secours pour aider cet imprudent.
Les sorties hivernales en Fagnes font désormais partie de nos traditions.

La journaliste de service

Date à inscrire dans votre agenda !

Le samedi 11 juin 2016 nous fêterons les 110 ans du Cercle Pégase autour d'un déjeuner-barbecue. Cette fête aura lieu **à Groenendael,** à l'Ariosa Horse's Club.
Plus d'information dans nos prochains bulletins !

Les Environs de TERVUREN : (5)
Le Château de Stolberg-Robiano
(ou château de Bueren)

Dans la Hertenbergstraat, vers le centre de Tervuren, existe un curieux assemblage architectural : un immeuble en murs de briques rouges soutenus par des contreforts et un immeuble plus récent y accolé, auquel on accède par un porche avec médaillon daté « 1741 ». Les origines sont bien antérieures (début du XIVème) à partir d'un domaine nommé « Hof over 't water », comprenant fermes, terrains agricoles, vergers, étang d'élevage de poissons (scavourtjes) ; le second bâtiment remonte au début du XVème quand fut accolé « een groot stijnen huis van plaisance », habité par un personnage historique que fut Guillaume le Taciturne, militant protestant qui y installa un refuge pour les huguenots, confisqué sous le régime de la très catholique Espagne, puis finalement restitué à ses propriétaires. Ultérieurement, y arriva la famille ROBIANO qui donna son nom à cette partie de l'ensemble et dont une représentante épousa un STOLBERG de nationalité allemande, la famille s'y installa en 1836 et procéda à de sérieuses modifications de la façade et la construction à l'arrière d'une grande chapelle.
Le comte STOLBERG ayant servi dans l'armée allemande, le château fut confisqué en 1918, et passa dans les mains du comte de GRUNNE qui le mit à la disposition d'une association « Dunes et Bruyères » pour y accueillir des enfants défavorisés devant se refaire une santé, ceci jusqu'au moment où l'administration flamande constate que seuls des enfants francophones de Bruxelles y sont hébergés et exigea que le personnel passe un examen linguistique !! ce qui sonna la fin de cette colonie en 1993.
Acquis par une société en 1994 et rénové en 1997, cette société (SAS Institute) y installera son siège social, la ferme restant propriété privée qui fut restaurée avec soin en 1972. L'actuelle propriétaire me fit l'honneur de me faire visiter le salon dont le plafond est soutenu par de merveilleuses poutres anciennes.

Raymond Grollet

MARBRITE & ART RELIGIEUX

Matériau abandonné de nos jours, la « marbrite » fut en vogue au XIXème siècle pour la décoration murale ; savez-vous ce que c'est ??
Verre mural opacifié, coloré dans la masse et d'un aspect poli, il fut inventé et développé par « Les Verreries de FAUQUEZ » sous l'impulsion de son patron Arthur Brancart ; la mode de ce type de verre n'ayant été que de passage, ce matériau disparut du marché malgré la reprise temporaire de l'usine par les Bouteilleries Belges Réunies (BBR) et elle ferma en 1974.

Un rare témoin de cet usage reste vivant dans la chapelle Sainte-Lutgarde de Fauquez, construite en 1929 pour être un exemple d'utilisation de ce matériau en même temps que pour accroître le « bien-être des ouvriers » de la verrerie. Fermée au culte en 1977, et condamnée par l'éclectisme de son style, elle fut laissée à l'abandon jusqu'à 1990 quand elle fut reprise par un passionné de l'histoire industrielle de la région Michel Bonnet qui la restaura entièrement et est visitable aujourd'hui sur demande au 067/64 88 93.

Elle se présente sous la forme d'une nef à quatre travées avec abside semi-circulaire et est un exemple rare d'application d'un produit industriel sur un bâtiment de type traditionnel. Lors d'une promenade passant par Ronquières, nul doute qu'un de nos pilotes aura à cœur de vous montrer ce joyau de notre patrimoine.

J.Paulis

(La Chapelle de verre, rue Arthur Brancart, 100 à 7090 Ronquières. Voir aussi : http://www.chapelledeverre.be/patrimoine.php - note de P. Bairin)

La régurgitation des canards, un mécanisme méconnu de dispersion des graines

De nombreuses espèces d'oiseaux régurgitent les parties indigestes des aliments après leur ingestion : les rapaces, les corvidés, les martins-pêcheurs, les mouettes et goélands (entre autres) expulsent ainsi par leur bec des pelotes de réjection (ou boulettes de régurgitation) contenant les éléments durs et non digérés des proies qu'ils avalent en entier, comme les poils, les os, les coquilles ou même les arêtes des poissons ingérés. D'autre part, beaucoup d'espèces frugivores régurgitent les graines ingérées avec la chair des fruits, ce qui contribue à la dispersion des plantes concernées.

Les fientes de beaucoup d'oiseaux d'eau contiennent des graines viables non digérées, mais ils peuvent aussi les régurgiter, un mécanisme qui constitue donc un autre mécanisme de dispersion des semences. E. Kleyheeg et C.H.A. van Leeuwen ont nourri expérimentalement huit Canards colverts (*Anas platyrhynchos*) avec des quantités variables de graines de dizaines d'espèces végétales aquatiques et ils ont étudié durant 24 heures la régurgitation et la défécation de ces oiseaux. Ils ont constaté que la régurgitation s'était produite chez tous les canards. Lorsque de grandes quantités d'aliments étaient ingérées, les graines des différentes espèces étaient rejetées après une rétention de une à trois heures dans leur jabot, tandis que les grosses semences indigestes étaient expulsées du gésier après au moins 11 heures. La régurgitation des graines dépendait de la plante concernée, ce qui suggère que ce mécanisme serait particulièrement adapté à la dispersion des espèces végétales incapables de se disperser par endozoochorie (un mécanisme qui nécessite un passage par le système digestif d'un animal) car leurs graines ne peuvent pas résister aux sucs digestifs. Les anatidés joueraient donc un rôle écologique méconnu dans la dispersion de ces semences trop fragiles pour supporter un passage par un tube digestif.

(extrait de la Newsletter Ornithomedia.com de janvier 2016)